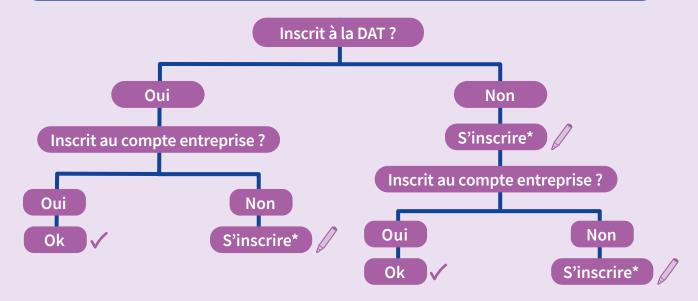






Comment gérer mes accès à la Déclaration d'accident du travail ou de trajet ?

1 - Je suis administrateur net.entreprises.fr



* Vérifiez en tant qu'administrateur net.entreprises.fr vos habilitations DAT et compte entreprise et celles de vos collègues et au besoin modifiez-les. Une fois les inscriptions finalisées, vous accéderez aux services sous 1 jour après la fin de votre inscription. Je me connecte sur mon compte entreprise via net-entreprises.fr



Un mode opératoire d'ajout des habilitations est accessible sur le site net-entreprises.fr

2 - Je suis déclarant net.entreprises.fr

Je contacte l'administrateur net-entreprises.fr de mon établissement pour qu'il m'ajoute le duo d'habilitations DAT et compte entreprise nécessaire.

3 - Je ne suis ni administrateur ni déclarant

Mon entreprise dispose déjà d'habilitations, je contacte mon administrateur.

A défaut, je dois réaliser 3 inscriptions :

- 1. Net-entreprises.fr
- 2. Compte entreprise
- 3. Déclaration accident du travail ou de trajet

Je me connecte sur mon compte entreprise via net-entreprises.fr